



L'hirondelle

**Bulletin d'informations
de la commune de Bernadets**

Édité par la Mairie

GROS PLAN

Un nouvel adjoint

Le poste de quatrième adjoint ne sera resté vacant qu'un peu plus d'une année puisqu'Alain Doulcet a été nommé adjoint au maire en juin.

Depuis le début du mandat, ce géologue à la retraite s'est beaucoup investi dans la constitution d'une base de données informatique fort utile, notamment dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme. Elle permet par exemple de superposer des photos aériennes avec des plans du cadastre, des cartes de



Alain Doulcet, nouvel adjoint

réseaux électriques, de réseaux d'eau et de voirie.

Passionné d'informatique, Alain Doulcet va se lancer pour 2010 dans la création d'un site internet pour la commune.

Un nouvel employé communal

Guy Loret ayant manifesté le souhait de prendre du recul à court terme, le conseil municipal a recruté un employé communal à temps plein afin de lui prêter main-forte d'ici là, puis de le remplacer.



Répondant aux critères d'un CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi), Robert Couet-Braquet a été retenu après appel à candidatures. Domicilié à Higuères-Souye, cet ancien maçon connaît bien Bernadets puisqu'il est membre depuis plusieurs années de l'ACCA.

Il a pris ses fonctions à la mi-juillet tandis que Guy Loret était indisponible. Depuis mi-août, ce dernier, véritable « Mac Gyver » du bricolage, a repris du service. En pleine forme.



LE MOT DU MAIRE

Déjà la reprise ! J'imagine que les vacances d'été ont été trop courtes pour beaucoup...

En mairie, les activités vont bon train. Nous avons notamment recruté un employé communal en contrat d'accompagnement dans l'emploi, sur dossier proposé par le pôle emploi. Son temps de travail est de 35 heures hebdomadaires, il est rémunéré au SMIC, subventionné par l'État à hauteur de 90 % et par le pôle emploi à hauteur de 5 %. Il ne reste donc à la commune que 5 % à payer. Son contrat, d'un an, est renouvelable une fois.

Suite à une remarque récurrente de plusieurs parents d'élèves et des chasseurs de la commune, je tiens à rappeler que la divagation des chiens est interdite sur la commune. Ils doivent être tenus en laisse (articles L211-19, L221-23, L221-24, L221-25, L221-26 et L211-23 du code rural). Pour les chiens de catégories 1 et 2 (dits dangereux), un permis de détention doit être délivré par le maire au vu d'une évaluation comportementale du chien faite entre 8 et 12 mois et au vu d'une attestation d'aptitude du propriétaire ou du détenteur du chien.

Si ces mesures ne sont pas respectées, il sera fait appel à un service spécial qui les conduira à la SPA (société protectrice des animaux). En comptant sur le savoir vivre de tous, j'espère que tout va rentrer dans l'ordre.

Cet automne, de gros travaux de voirie vont être entrepris. Nous ferons en sorte qu'ils perturbent le moins possible la circulation dans le village.

L'étude concernant le PLU (plan local d'urbanisme) se poursuit. Vous trouverez le point détaillé sur la situation en page 4 mais sachez qu'un dossier de consultation a été ouvert en mairie où vous êtes les bienvenus afin de vous tenir informés sur cet enjeu majeur pour Bernadets.

En espérant que vous avez, toutes et tous, effectué une bonne rentrée, je souhaite que l'éclaircie économique se confirme et que la fin d'année soit meilleure.

Le forum des associations

• TENNIS DE TABLE •



Les minimes et benjamins avec l'entraîneur Damien Rondelart.

Bravo les jeunes.

Respectivement champions et vice-champions du département, les benjamins et minimes de Bernadets Tennis de Table ont fait honneur à leurs couleurs. Encore bravo aux benjamins Etienne Laborde et Rémi Pomiès et aux minimes Victor Tumson et Quentin Nusbaum, qui étaient « coachés » par Damien Rondelart.

Entraînements. Les adultes, loisirs et compétition, s'entraînent le jeudi soir à partir de 19 heures. L'école de tennis de table fonctionne le vendredi soir sous la houlette d'un entraîneur breveté d'État. Les débutants ont rendez-vous de 18 h à 19 h 30, les plus confirmés de 19 h 30 à 21 h.

Matches à domicile. Il y aura des rencontres de championnat à la salle multiactivités durant trois week-ends d'ici la fin 2009 : le samedi 24 octobre (après-midi), le dimanche 25 octobre (matin), le samedi 28 novembre (après-midi) et le dimanche 29 novembre (matin).

Concours de belote. Il aura lieu le vendredi 6 novembre dès 20 h 30 à la salle multiactivités.

Contact : Pascal Deschamps au 05 59 33 04 19.

• ACCA ET BALL-TRAP CLUB •

À la porte de l'automne, le BTC va tirer le rideau sur cette saison alors que l'ACCA va reprendre du service.



L'équipe du Ball-Trap Club.

Ball-Trap Club. Avec plus de 120 planches, la saison du BTC a encore été réussie. Les deux concours de la saison ont connu des fortunes diverses. Au printemps, la pluie soutenue, surtout le dimanche, nous a perturbés sans altérer la bonne humeur du groupe. Au mois de juillet, les éléments se sont montrés beaucoup plus cléments, les clients plus conciliants et les tireurs toujours aussi constants. Le challenge des Pyrénées s'est déroulé cette année sur le pas de tir de Viven sous un temps exécrable, le BTC a terminé à la quatrième place. Un grand merci aux sponsors, aux sympathisants et aux licenciés pour leur implication lors des animations.

ACCA. La saison 2009-2010 va commencer. Les chasseurs de la commune aidés par leurs collègues des communes voisines vont de nouveau partager l'espace nature (en battue ou individuellement) avec les promeneurs, les ramasseurs de champignons, les vététistes et les motocyclistes et on espère que tout le monde se respectera et que tout se passera dans une bonne entente. En attendant le prochain repas de fin de saison, bonne ouverture à tous les chasseurs.

Contact : Régis Frouté au 05 59 33 04 14

• GYM ET ENTRETIEN •

C'est dans la bonne humeur qui les caractérise, que les adhérents du club de gym vont reprendre le chemin de la salle multiactivités. Très apprécié depuis son arrivée voici un an, Damien Lamoulie est reconduit dans ses fonctions de professeur.

Nouveaux horaires. Pour cette saison 2009-2010, retour à des horaires déjà expérimentés par le passé : les lundis et mercredis soirs, de 20 h à 21 h.

Stabilité au bureau. Présidé par Jocelyne Walter, le bureau enregistre un seul changement au poste de secrétaire où Frédérique Cazabat succède à Michèle Cascara. Michel Cazalis reste trésorier.

Tarifs. La cotisation est de 75 euros. Prix spécial pour les étudiants à 50 euros l'année. Des séances d'essai sont offertes.

Contact : Jocelyne Walter au 06 70 71 17 29

• AÏKIDO •

Pour cette nouvelle année sportive 2009-2010, les cours d'aïkido ont repris à Bernadets. Ils ont lieu tous les mardis de 19 h 00 à 20 h 30 et sont dispensés par Bernard Lasserre 4e DAN Brevet Fédéral FFAAA.

Ils réunissent des élèves adultes et adolescent(e)s.

L'âge minimum est de 14 ans.

Venez découvrir cet art martial en participant gratuitement à un cours d'essai.

Contact : Bernard Lasserre au 05 59 68 37 72



L'Aïkido est bien ancré à Bernadets.

• AMICALE LAÏQUE •

L'Amicale Laïque de Bernadets a tenu son assemblée générale annuelle vendredi 11 septembre dernier. Une fois encore, un grand nombre de membres de cette association musicale a répondu présent.

La saison 2008-2009 a tenu ses promesses. L'association a pu équilibrer ses comptes, ce qui lui a permis d'annoncer à ses membres un maintien des tarifs d'adhésion à l'identité pour la nouvelle saison.

Durant cette année, l'association a formé 53 apprentis musiciens (piano et guitare) et organisé deux événements qui ont connu un franc succès :

- Un après-midi musical le 22 mars pour fêter l'arrivée du printemps

- Une soirée le 24 juin pour la fête de la musique. Une fois de plus le bureau de l'association tenait à remercier la municipalité de Bernadets pour son soutien logistique ainsi que les vaillants bénévoles qui l'assistent tout au long de l'année.

Cette année encore, l'Amicale organisera quelques événements. Que vous soyez membre de l'association ou non, ce sera pour vous un moyen de mieux nous connaître, d'apprécier le travail de nos élèves et nous l'espérons de passer un bon moment.

Pour ceux qui désirent contacter l'amicale, membres du bureau ou professeurs, l'association a maintenant une adresse email : ALBernadets@hotmail.fr.

Contact : Sabine Lalanne au 05 59 33 29 81

• GAÛYOUS TOUSTEM •



Les aînés sont allés en Corse pendant l'été.

Cet été, les goûters du premier mardi du mois ont été modifiés. En juin, les adhérents ont été nombreux à aller visiter une collection d'outils anciens qui leur a rappelé bien des souvenirs puisqu'ils les avaient eux-mêmes utilisés. En juillet, c'est le moulin de Garos qui nous a reçus. En août, nous nous sommes rendus à la cité des abeilles à Saint-Faust. Toutes ces visites nous ont enchantés.

Le 12 juillet, le repas d'été a rassemblé une cinquantaine de convives à la salle multiactivités.

Du 4 au 11 septembre, un voyage en Corse a ravi les

nombreux participants. Le samedi 3 octobre, nous irons visiter les grottes de Sare.

L'automne arrivant, nous reprendrons nos habitudes les premiers mardis du mois avec goûter autour de jeux de société. N'oublions pas la marche des lundis et jeudis matins.

Carnet noir : durant cet été, le président Jean Lacoste a eu la douleur de perdre son épouse Marie-Lucette, elle-même membre des Gaÿous Toustem. La rédaction de L'hirondelle lui adresse ses sincères condoléances.

Contact : Jean Lacoste au 05 59 33 09 92

• COMITÉ DES FÊTES •



Grosse ambiance pour le repas des fêtes !

Des fêtes réussies.

C'est dans la joie et la bonne humeur que ce sont déroulées, une nouvelle fois, les fêtes de Bernadets. Ces dernières ont débuté par le traditionnel repas du village, où retrouvailles et convivialité furent les maîtres mots de la soirée ainsi que du week end.

Le comité tient donc à vous remercier pour votre participation aux fêtes de 2009, et remercie par la même occasion la municipalité et le personnel d'entretien de la mairie pour le travail fourni ainsi que Pierre Doumenjou, pour son dévouement et sa disponibilité au sein du comité depuis maintenant 30 ans.

Rendez-vous.

Le comité des fêtes vous informe qu'une soirée, accompagnée d'un repas, vous sera proposée le samedi 5 décembre à la salle multiactivités. Pour cette occasion, il vous sera distribué dans les boîtes aux lettres, le programme de la soirée ainsi que les noms des personnes auprès desquelles vous pourrez vous inscrire pour le repas.

Assemblée générale.

Le samedi 17 octobre à 20h00, aura lieu une réunion à la salle multiactivités, afin que de nouvelles personnes souhaitant faire parti du comité puissent s'inscrire.

• PARENTS D'ÉLÈVES •



Pour une première, le vide grenier a connu un beau succès

La dernière année scolaire a été riche en animations. Elle s'est conclue par le vide grenier qui a fait le plein d'exposants.

Le dimanche 28 juin, il faisait particulièrement chaud si bien que les chineurs sont venus en masse le matin. L'expérience devrait être renouvelée par des températures plus fraîches, dès l'hiver ou le printemps prochain.

Avec la rentrée, vient le temps de la traditionnelle assemblée générale. Elle sera programmée d'ici la fin du mois.

Le calendrier des animations sera alors défini.

Contact :
Patricia Bedout au 06 67 94 55 37

• ANCIENS COMBATTANTS •



La cérémonie au monument aux morts pour la fête.

Depuis juin, l'activité des anciens combattants s'est ralentie même s'il y a eu une cérémonie au monument aux morts de Bernadets pour la fête locale. Merci aux enfants de l'école qui ont interprété la Marseillaise sous la houlette du directeur d'école, Pascal Deschamps.

Prochain rendez-vous : le 11 novembre.

Contact : Jean Lacoste au 05 59 33 09 92

LES RENDEZ-VOUS

Samedi 17 octobre
**Assemblée générale
du comité des fêtes**

Vendredi 6 novembre
**Concours de belote
du tennis de table**

Samedi 5 décembre
**Repas dansant
du comité des fêtes**

LA MAIN VERTE



Yvette Bersans, Evelyne Lalanne et Myriam Puyoo ont la main verte. Ces trois élues ont mis la main à la pâte, ou plutôt au terreau, en préparant les jardinières qui ont joliment fleuri cet été dans le centre-bourg.

STAGE D'AQUARELLES



Début août, Bernadets a accueilli un hôte de prestige en la personne de Cao Bei-An, maître aquarelliste chinois de renommée mondiale, qui est venu animer un stage d'une semaine à la salle multiactivités. À l'origine de cette initiative, la Bernadetoise Yvonne Soulie a reçu quinze stagiaires dont certains en provenance d'Italie, de Nice ou de la région parisienne. Devant le succès de cette première, deux stages sont prévus pour 2010. Renseignements au 05 59 33 67 58.

CRÉATION D'UNE AMAP

Une réunion en vue de créer une AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne) à Bernadets a eu lieu à la salle multiactivités. Tous ceux qui n'ont pu y assister mais sont intéressés peuvent encore se manifester. Contact : Joël Sauvage au 06 73 00 38 69

LOCATION DE LA SALLE MULTIACTIVITES

Trois modules sont disponibles selon un régime de location répondant à un règlement intérieur affiché et disponible en mairie. Locations auprès de Marie-Hélène Sallaber (05 59 33 04 73). Il est recommandé de s'y prendre à l'avance, le planning des associations étant chargé.

LE SAVIEZ-VOUS ?

LE POINT SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Les études confiées au cabinet Alexandrine Vanel-Duluc sont en cours.

Plusieurs réunions ont eu lieu relativement :

- Aux activités agricoles (inventaire et projets par exploitation) qui ont donné lieu à une cartographie.
- Aux réseaux publics (eau potable, électricité, incendie et secours)
- À l'assainissement et aux risques majeurs (inondation)

Plusieurs services ont été associés : Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture (DDEA), Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale (DDASS), Agence Publique de Gestion Locale (APGL), Chambre d'Agriculture, Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la région Luy et Gabas (SIAEP).

La commission urbanisme et environnement « planche » à présent sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Il est rappelé qu'un dossier de consultation est à la disposition du public à la Mairie.

AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG

Le DDEA a produit treize fiches thématiques de réflexion sur : la ville durable, l'urbanisme, les déplacements, l'accessibilité et la voirie. Les bâtiments durables : bâtiments publics et école. Les opérations urbaines et l'économie d'espace. L'habitat durable. Les risques. La planification et la sécurité dans le domaine de l'eau. La biodiversité. L'évaluation environnementale et le développement durable. Les déchets. Les économies d'énergie. La gestion des services publics locaux. La sécurité routière.

L'ensemble de ces fiches est en cours d'examen par le Conseil Municipal mais constitue d'ores et déjà une base intéressante pour l'établissement du PADD du PLU.

DU LOURD SUR LA VOIRIE

La voirie se trouvant globalement assez dégradée, le conseil municipal a décidé d'y consacrer une enveloppe inhabituelle. En ce deuxième semestre 2009, deux programmes de réfection vont se concrétiser. Suite à deux procédures d'appel d'offres, les entreprises Lapedagne et Laffitte ont été retenues.

Le premier programme, d'un coût de 38 000 euros, consiste à la réfection, après intempéries, du chemin de Nemèze. Compte tenu de l'état des lieux et du contexte pentu, de l'enrobé s'est imposé avec aménagement de captage d'eau. Par ailleurs, ce programme comporte la poursuite des travaux sur le chemin de Lahonde qui figure parmi les routes communales les plus fréquentées.

Une seconde tranche d'interventions, pour un montant de 87 000 euros TTC, va porter sur les chemins Minginette, Fontaine de David, Comte, Coueyrou, Lahonde, Deus Hours, Courrèges et Tauziet. Selon la dégradation de la chaussée, un enduit bi-couche ou des emplois partiels au point à temps (en attendant mieux) seront réalisés.

DIAGNOSTIC SUR LES DÉCHARGES

Trois anciennes décharges ont été fermées et répertoriées sur Bernadets. Un technicien de la communauté de communes Luy-de-Gabas-Souye-Lées a entrepris un diagnostic afin de vérifier que, bien que fermées, elles n'aient pas d'impact nuisible sur l'environnement.

ABATTAGE ET ÉLAGAGE D'ARBRES

En attendant de se pencher sur l'élagage voire l'abattage de plusieurs arbres chemin de Lahonde, la commune a fait couper à proximité de l'école un hêtre multicentenaire qui commençait à donner des signes inquiétants de faiblesse sur ses hauteurs.

CONTRAT ÉDUCATIF LOCAL

Pas de tennis de table cette année mais toujours du théâtre pour les 6-11 ans les mardis de 17 h à 18 h à la salle multiactivités de Bernadets dans le cadre du contrat éducatif local proposé par la communauté de communes Luy-Gabas-Souye-Lées. Bande dessinée, gymnastique ludique, multisport seront par ailleurs au programme du 7 octobre au 26 mai. Renseignements au 05 59 33 46 10.

ATTENTION AUX CHIENS

La divagation des chiens dans la commune est, comme partout ailleurs, interdite. Malheureusement, comme en témoignent les poubelles éventrées, trop de chiens sont laissés livrés à eux-mêmes. L'occasion de rappeler aux propriétaires de chiens dits « dangereux » qu'ils sont tenus de les déclarer en mairie. Un simple appel téléphonique auprès de monsieur le maire n'est pas suffisant. Il faut remplir un document.

RAPPEL SUR LES FEUX ET NUISANCES SONORES

Le conseil municipal tient à rappeler que les feux de déchets, aussi bien végétaux que ménagers, sont strictement interdits conformément au règlement sanitaire départemental.

Par ailleurs, Monsieur le maire insiste sur le fait que les tontes sont autorisées les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30, les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h, les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h. Afin de favoriser un bon voisinage, il recommande également de respecter ces horaires en cas d'utilisation d'outillage bruyant.

NE PAS OUBLIER DE SE FAIRE RECENSER

Pour se faire recenser, les jeunes, filles et garçons, atteignant l'âge de 16 ans doivent se présenter à la mairie, munis du livret de famille. Cette démarche est obligatoire : sans le certificat remis à cette occasion, leurs dossiers d'inscriptions aux examens ou au permis de conduire seront retardés.

EN BREF

► PIZZAS A EMPORTER



Depuis bientôt un an, le vendredi soir de 18 h à 21 h 30 sur le parking de la salle multiactivités, Yvon s'installe avec son camion pour vendre des pizzas. L'expérience a été concluante. Depuis la rentrée, il est même là les samedis soirs.

On peut lui passer commande au 06 98 13 17 53.

► RETOUR DE LA GYM TAO

Regroupant du Qi-gong, gymnastique douce chinoise, et de la sophro-relaxation, de la gym tao a fait son apparition l'an dernier à Bernadets.

Avec succès puisque cette activité est reconduite pour un an. Psychothérapeute désormais à la retraite, domicilié à Saint-Castin, François Quillet vous attend à la salle multiactivités les samedis de 9 h 30 à 11 h. Renseignements au 06 15 89 79 24.

ÉTAT CIVIL



► MARIAGE

Pascale Larroze et Nicolas Lamouret le samedi 22 août

► NAISSANCE

Chérine Amri, le jeudi 30 juillet.

► DÉCÈS

Jean-Pierre Savary, le samedi 16 mai.

PRATIQUE

► HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte au public le mardi, de 13 h 00 à 18 h 30 et le vendredi, de 9 h 15 à 12 h 00, ainsi qu'un samedi sur deux, de 9 h à 12 h 30. Pour prendre rendez-vous avec le maire, on peut le joindre au 06 89 61 00 84 ou contacter le secrétariat de mairie aux heures d'ouverture (05 59 33 07 42).

► DÉCHETS VERTS

Dans le cadre de l'intercommunalité, une plate-forme de stockage des déchets verts a été aménagée à Morlaàs à côté de l'actuelle déchetterie. Voici ses horaires d'ouverture :

Du 1er avril au 31 octobre : du lundi au samedi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Du 1er novembre au 31 mars : les lundis, mercredis et vendredis, de 14 h à 18 h, les samedis de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. En cas de jour férié, ouverture le lendemain sauf s'il s'agit d'un dimanche.

Concernant la déchetterie, elle est ouverte toute l'année, du lundi au samedi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

La rédaction de L'Hirondelle

Responsable : Christian Sempé

Ont collaboré à ce numéro :

Yvette Bersans, Yvan Debosse, Myriam Puyoo.